Pouvoir d'emprunt

Chose certaine, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ne peut pas se vanter d'avoir trouvé des emplois à la pelle pour les chômeurs canadiens. Cependant, on a prétendu que certaines personnes ne cherchaient pas suffisamment. En d'autres termes, certains Canadiens seraient paresseux et ne demanderaient pas mieux que de toucher des prestations d'assurancechômage. A l'instar de d'autres députés, je considère qu'il s'agit là d'une accusation cynique portée contre les travailleurs canadiens et plus particulièrement ceux de notre région. Le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a formulé cette observation, hier, et je lui ai signalé alors ainsi qu'à la Chambre que les gens de ma région parcourent tout le Canada pour trouver des emplois, mais en vain. J'aimerais bien que l'on me montre où sont ces 176,000 emplois, car les travailleurs de ma région ne demanderaient certainement pas mieux que de trouver un emploi.

• (1200)

La députée de Calgary-Sud (M^{me} Sparrow), lorsqu'elle a parlé tout à l'heure, a fait état des éléments à Calgary qui provenaient de toutes les régions du Canada. Je l'ai regardée à la télévision quand elle a parlé de l'acier en provenance de l'Ontario et des matériaux en provenance de toutes les régions du Canada qui sont utilisés à Calgary. Elle a fait remarquer qu'il s'agissait d'une entreprise vraiment pancanadienne. J'en conviens. Cependant, elle a oublié de signaler que beaucoup de travailleurs là-bas viennent des provinces de l'Atlantique. S'ils y sont, c'est qu'il n'y a pas d'emplois dans les provinces de l'Atlantique. Ils ont dû s'exiler pour trouver du travail.

Selon moi, cette initiative ne répond nullement aux besoins des Canadiens des provinces de l'Atlantique. Je ne vois vraiment pas comment elle pourrait créer des emplois à leur intention, que ce soit à long ou à court terme. Si elle doit en créer à long terme, ce sera sûrement à très, très long terme.

Le gouvernement effectue des coupes sombres dans d'autres domaines, outre celui de l'assurance-chômage. Il réduit en effet de 8.5 millions de dollars les crédits du programme d'emplois d'été pour les jeunes. A Terre-Neuve, 50 p. 100 de tous les jeunes admissibles sont en chômage. C'est atterrant et tragique, monsieur le Président. Je ne pense que le secteur privé puisse créer du jour au lendemain, voire d'ici l'hiver prochain, les emplois dont les jeunes ont besoin. Dans l'intervalle, que pouvons-nous dire à ces jeunes? Le gouvernement n'entend pas augmenter les ressources disponibles dans le cadre du programme des prêts aux étudiants ou d'autres programmes. Ces étudiants ont l'habitude de compter sur le programme d'emplois d'été, programme dont le gouvernement entend siphonner 8.5 millions de dollars. Si vous étiez un des représentants de ma province, monsieur le Président, que diriez-vous aux 50 p. 100 de jeunes qui sont en chômage? Quelles explications leur donneriez-vous?

Le gouvernement est en train d'abolir le programme d'isolation des maisons. J'estime en l'occurrence qu'il n'a pas tout à fait tort, car les gens devraient voir à isoler eux-mêmes leurs maisons. Ce programme visait à encourager les Canadiens à isoler et à améliorer leurs maisons, à l'époque où la crise énergétique faisait rage et où le secteur de l'habitation avait grand

besoin d'un stimulant. Or, le secteur de la construction domiciliaire connaît un nouvel essor dans certaines régions de notre pays, mais sûrement pas partout. Cette décision du gouvernement ne respecte pas les différences. Elle traite tous les gens, tous les groupes et toutes les régions de la même façon. Elle ne fait guère de cas des différences régionales. Pourtant, le programme d'isolation des maisons fournissait de nombreux emplois aux petites entreprises, aux charpentiers et aux électriciens. Il a procuré du travail à beaucoup de gens ordinaires des régions rurales qui vivaient de ce programme. Que peuvent-ils faire d'autre?

En ce qui concerne la pêche, le gouvernement a éliminé 1.2 million de dollars qui étaient destinés à un centre de service maritime sur la côte du Labrador. Les pêcheurs de cette région sont parmi les plus pauvres de tout le Canada. Cette décision handicapera les Inuits et les pêcheurs qui viennent de petites localités de Terre-Neuve et qui se servent de ces installations pendant l'été pour leurs petites embarcations. Le programme avait été créé parce qu'il y avait du rattrapage à faire. L'ancien gouvernement l'avait instauré parce qu'il estimait— et notre parti n'a pas changé d'avis—que nous devons aider en priorité ceux qui en ont le plus besoin en leur procurant les choses qui leur font défaut et sans lesquelles ils ne peuvent accomplir leur travail. Le nouveau gouvernement a éliminé intégralement ce crédit de 1.2 million sans penser aux conséquences pour la région.

Au moment même où le secteur de la pêche dans l'Atlantique traverse une crise capitale, le gouvernement supprime 5 millions de dollars qui devaient servir à financer une campagne publicitaire favorisant la vente de poisson canadien aux États-Unis. Or, pour le moment, à cause de la montée du dollar américain, les États-Unis achètent beaucoup de poisson européen. Je ne vois vraiment pas comment il peut prétendre aider le secteur privé en supprimant ce crédit de 5 millions du programme de promotion du poisson.

Les crédits du programme d'aide à la réinstallation ont été amputés de 2.8 millions de dollars. La ville de Labrador City, dans ma circonscription, produit la moitié de tout le minerai de fer canadien. Le premier ministre (M. Mulroney) connaît bien la question puisqu'il a été président de la société qui exploite les mines de la région. Celles d'une autre ville, Schefferville, ont été fermées. Certes, il faut reconnaître que le premier ministre avait fait en sorte, à cette occasion, que les habitants de Schefferville soient indemnisés généreusement. Je le dis publiquement parce que c'était un geste magnanime. Malheureusement, la même chose ne s'est pas produite à Labrador City. Dans ce cas, la société a réussi à se servir de la convention collective pour ne pas payer d'indemnités de cessation d'emploi aux travailleurs. Elle a pu faire comme si, au lieu d'être renvoyés, ces derniers étaient mis à pied temporairement et pouvaient être rappelés n'importe quand pendant une période de trois ans. S'il y avait eu une relance soudaine dans l'industrie du fer au Canada, ce qui ne risquait pas d'arriver, du moins pas du jour au lendemain, les travailleurs auraient été rappelés. Par conséquent, la société a réussi à se servir de cette clause pour éviter de payer des indemnités de cessation d'emploi et les généreuses allocations qui avaient été versées à Schefferville.